

Bulletin d'adhésion

Le RES doit rester indépendant !

Pour mener toutes ses actions et poursuivre ses campagnes de sensibilisation auprès des institutions et du grand public.

Pour garder notre indépendance, nous avons vraiment besoin de votre aide.

Merci de votre soutien.

Nom - Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Profession :

Mail :

Type d'adhésion annuelle :

- Adhésion de base à 30 €
- Adhésion de soutien à partir de 50 €
- Adhésion libre selon possibilités financières
- Adhésion de membre bienfaiteur à partir de 100 €
- Adhésion en tant que personne morale (Merci de nous contacter pour connaître les modalités d'adhésion)

Montant versé _____ €

le ___/___/____

- par chèque
- autre

possibilité de faire un don en ligne via <http://reseau-environnement-sante.donnerenligne.fr/>

Signature :

Le Réseau Environnement Santé est composé d'associations de malades, de scientifiques, de professionnels de santé et d'associations de protection de la nature, notamment :

- WWF
- C2DS
- Fac Verte
- Objectif Bio
- Fondations Sciences Citoyennes
- ATC Toxicologie
- APRES
- CRAPSE 59-62
- Générations Futures
- CNMSE
- Nord Ecologie Conseil
- SOS MCS
- Fibromyalgie France
- Adequations
- Hhorages
- Non au mercure Dentaire
- Comité Vigilance Franklin

Le RES est membre de l'Alliance européenne pour la Santé et l'Environnement et du Collectif Appel de la Jeunesse :



Le RES se développe en région : 1ère antenne en Rhône-Alpes.

Pour en savoir plus, retrouvez nous sur :

www.reseau-environnement-sante.fr

ou contactez nous à

Réseau Environnement Santé
148 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris
Tel. : 09 51 59 08 35
res.contact@free.fr

Conception : RES - 2011
Ne pas jeter sur la voie publique.



Notre environnement, c'est notre santé !

Depuis 2009, le Réseau Environnement Santé (RES) regroupe des scientifiques, des professionnels de santé, des ONG et des associations de malades. Face à l'explosion des maladies chroniques comme le cancer, le diabète ou encore l'asthme, il agit pour faire reconnaître la relation entre santé et impact environnemental.

L'objectif du RES

La question de la relation entre environnement et santé suscite une interrogation croissante dans l'opinion, en raison de l'augmentation régulière de maladies chroniques comme le cancer, le diabète, les troubles de la reproduction et du comportement, l'obésité... et de l'émergence de maladies nouvelles comme l'hypersensibilité chimique.

Les connaissances scientifiques mettent de plus en plus en évidence le poids des facteurs environnementaux dans ces maladies.

Le RES agit pour une meilleure prise en compte des données scientifiques validées et pour la mise en œuvre du principe de précaution.



Notre objectif: mettre les questions d'environnement et de santé au cœur des politiques publiques. Pour y parvenir, nous menons des campagnes de sensibilisation et d'interpellation sur ces grandes questions.



Les projets du RES

Perturbateurs endocriniens

Faire reconnaître les impacts des perturbateurs hormonaux sur la santé publique et la biodiversité. S'assurer de leur interdiction dans le cadre réglementaire européen (REACH).

Maladies chroniques

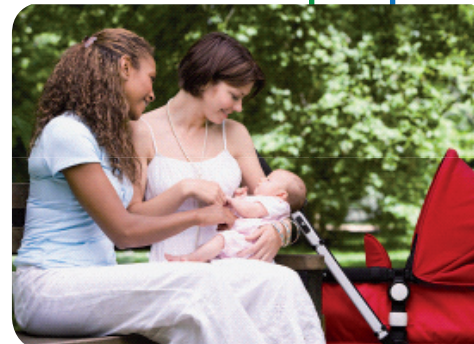
Mettre en évidence l'importance du lien entre environnement et maladies chroniques. Renforcer les actions de prévention dans les politiques de santé publique.

Maladies émergentes - Risques émergents

Donner de la visibilité aux nouvelles maladies liées à l'Environnement (hypersensibilité chimique, électro-hypersensibilité, fibromyalgie...) et enclencher un travail de prise en charge clinique et de recherche. Soutenir les actions menées sur la question des champs électromagnétiques, des nanotechnologies et des OGM.

Alimentation / Environnement

Illustrer le lien entre l'environnement, l'alimentation et la santé. Agir contre la contamination de l'alimentation.



Les actions du RES

Veille scientifique

- Recueil de l'information scientifique.
- Décryptage et mise à disposition de cette information auprès des décideurs et du grand public.



Information et débats

- Organisation de conférences, colloques et projections/débats.
- Supports d'information grand public (vidéo, plaquette, brochure...).
- Formation en santé/environnement des acteurs de santé publique.



Actions institutionnelles

- Interpellation des décideurs et des agences nationales et européennes de sécurité sanitaire.
- Participation aux consultations publiques (Plan National Santé Environnement, Organisation Mondiale Santé...).
- Action juridique.

Action en direction des entreprises

- Encourager les pratiques de substitution
- Réflexion sur le développement de procédés sains